

**Procès-verbal**  
**Comité de Direction Ligue Féminine de Handball**  
**Jeudi 16 février 2017 au siège de la Fédération**

**Membres :**

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO (*titulaire du pouvoir de Michel GROPPi*) ;  
Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur France A (titulaire du pouvoir de Philippe BANA)* ;  
Représentants des clubs : Jean-Marie SIFRE, *Issy-Paris Hand* ; Thierry WEIZMAN, *Metz HB* ;  
Représentant des entraîneurs : Christophe MARECHAL ;  
Représentant des joueuses : Franck LECLERC (*suppléant de Maria BALS*) ;  
Représentant des médecins : Gérard JUIN ;

**Invités présents :**

Représentants FFHB : Véronique PECQUEUX-ROLLAND, *conseillère de la présidente LFH* ; Pascal BAUDE, *président de la COC fédérale* ; Alain KOUBI, *trésorier FFHB* ;  
UPCD1F : Olivier GEBELIN, *secrétaire* ; Yves GUERIN, *Chambray* ; Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Gérard LESAIN et Eric LEDAN, *Brest* ;  
Salariées FFHB/LFH : Camille GUICHARD et Cécile MANTEL

**Membres excusés :**

Philippe BANA, *DTN* ; Michel GROPPi, *personne qualifiée CNCG* ;

**Invités excusés :**

Morad BOUNOUARA, *représentant des arbitres* ; Daniel SENECLUSE, *Bourg de Péage, représentant des clubs D2F-VAP*.

La réunion est ouverte à 14h au siège de la FFHB.

En ouverture, Nodjialem MYARO présente Camille GUICHARD, qui remplace Aurélie REMY pendant son congé et reprend l'ensemble des missions en termes de communication, marketing et événementiel.

Elle invite ensuite Olivier GEBELIN à présenter les modifications survenues dans la gouvernance de l'UPCD1F suite à son assemblée générale tenue le matin même.

Précisément, celui-ci annonce la nouvelle composition du bureau de l'UPCD1F :

Président : Jean-Marie SIFRE  
Secrétaire : Perrine PAUL  
Trésorier : Thierry WEIZMAN  
Responsable administratif : Olivier GEBELIN

En outre, l'UPCD1F a renouvelé les représentants des présidents de clubs LFH au sein du Comité de direction de la LFH, conformément aux dispositions de l'article 3.2 du règlement particulier de la LFH :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Perrine PAUL (Toulon St Cyr)	Gérard Le SAINT (Brest)
Jean-Marie SIFRE (Issy-Paris)	Didier WEBER (Besançon)
Thierry WEIZMAN (Metz)	Gilles POISSONNIER (Dijon)
Frédéric VIGNIER (Celles sur Belle)	Yves GUERIN (Chambray)

En outre, Jean-Marie SIFRE a été désigné vice-président de la LFH, en application de l'article 3 du règlement particulier de la LFH.

**II/ Approbation du PV des réunions du Comité de direction des 21/6 et 3/10/2016**

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés, avec la modification suivante dans le PV du 21/6/2016, sollicitée par Franck LECLERC : au premier alinéa des questions diverses relative aux joueuses percevant des AGS, la notion de « *majorité* » remplace celle d' « *unanimité* ».

## **II/ Représentant de la LFH candidat à l'élection du conseil d'administration fédéral**

Cécile MANTEL rappelle le cadre prévu par les nouveaux statuts fédéraux pour les candidats à l'élection du conseil d'administration fédéral prévue le 31 mars prochain.

Désormais, outre Nodjialem MYARO qui figure sur la liste portée par Joël DELPLANQUE, la Ligue féminine de handball dispose d'un siège réservé pour une représentante femme, qui doit être désignée par la LFH au sein de son comité de direction.

Nodjialem MYARO a souhaité que la candidate soit proposée par l'UPCD1F.

Jean-Marie SIFRE indique que l'assemblée générale de l'UPCD1F propose que Perrine PAUL, désormais membre titulaire du Comité de direction LFH, soit la candidate proposée au titre de la LFH.

A l'unanimité des membres présents et représentés, Perrine PAUL est proposée comme candidate de la Ligue féminine de handball pour l'élection du conseil d'administration de la FFHandball pour l'olympiade 2017-2020.

## **III/ Budget LFH 2017**

Alain KOUBI et Perrine PAUL expliquent le choix d'une nouvelle présentation du budget de la LFH :

- retour à une présentation habituelle en charges et produits,
- regroupement plus cohérent des lignes par poste budgétaire.

Le budget 2017 proposé intègre, pour 6 mois, le nouveau partenariat FDJ, la subvention fédérale de fonctionnement (hors personnel, bâtiments et frais généraux) étant quant à elle diminuée conformément à ce que la Fédération avait déjà annoncé dans le cadre de la recherche d'une autonomie de fonctionnement accrue.

Jean-Marie SIFRE et Thierry WEIZMAN constatent que les contreparties de visibilité demandées aux clubs (pour les partenaires et pour la LFH/FFHB) restent néanmoins au même niveau malgré la diminution de l'abondement fédéral, sans que le partenariat FDJ donne lieu à un reversement direct auprès des clubs.

Alain KOUBI rappelle toutefois que le budget LFH intègre un montant substantiel d'aides directes versées aux clubs de LFH et D2F-VAP dans le cadre, notamment, de l'accompagnement pour les matchs TV en saison régulière et en playoffs.

Alain KOUBI indique qu'il rendra compte à un prochain bureau directeur du débat avec les présidents de clubs quant au niveau de la subvention fédérale 2017.

## **IV/ Calendrier 2017-18**

Le projet de calendrier élaboré par le groupe calendrier / compétition, faisant apparaître 2 hypothèses de reprise (le WE des 26-27 août et le mercredi 30 août), est présenté par Christophe MARECHAL.

Olivier KRUMBHOLZ expose les cycles sur lesquels il entend travailler avec l'équipe de France jusqu'à l'Euro 2018 en France, et notamment l'utilisation des périodes internationales 2017-18 lors desquelles l'équipe sera dispensée des qualifications pour l'Euro.

S'agissant spécifiquement de la date de reprise, les avis sont répartis :

- Les entraîneurs (à la majorité) et les présidents (à l'unanimité) souhaitent le 30 août,
- La DTN souhaite le 23 août pour permettre un meilleur étalement des matchs sur les mois de janvier et février, et notamment ne pas dépasser 7 matchs par mois pour un club engagé dans toutes les compétitions.

Par ailleurs, compte tenu de la spécificité du Mondial 2017 organisé à proximité (Allemagne) et tôt (fin le 17 décembre), il est acté le positionnement d'une date entre Noël et le jour de l'an. Franck LECLERC, pour les joueuses, demande néanmoins un engagement des clubs pour que, d'une part, la journée du 25/12 soit totalement dédiée au repos et, d'autre part, la reprise des entraînements le 26/12 intervienne l'après-midi.

Pascal BAUDE précise qu'il s'agira nécessairement d'une date de championnat LFH, compte tenu de l'impossibilité d'imposer une date de coupe de France à des joueuses amateurs le 29 ou 30 décembre.

A Yves GUERIN qui sollicite la faculté pour les clubs de LFH européens d'entrer plus tard en coupe de France, Pascal BAUDE répond que cette possibilité sera envisageable à partir de la saison 2018-19 après la réforme du championnat N3F.

Compte tenu des derniers échanges restant à conduire au sein du groupe de travail calendrier, notamment sur la date de reprise et quelques aménagements de dates report, l'adoption du calendrier 2017-18 est reporté au prochain CoDir.

## **V/ Suite des Etats généraux du handball féminin**

Nodjialem MYARO invite les membres du CoDir à s'exprimer sur les documents de restitution établis par le CDES de Limoges, dont le dernier leur a été diffusé le 9 février.

Globalement, Thierry WEIZMAN pour l'UPCD1F et Christophe MARECHAL pour 7Master évoquent le manque d'actions concrètes pertinentes ressortant des préconisations du CDES mais reconnaissent que les débats organisés le 21 décembre ont permis de mettre autour de la table de nombreux acteurs du handball féminin professionnel.

Nodjialem MYARO indique que, suite aux états généraux, le bureau directeur fédéral présentera un vote d'orientation à l'assemblée fédérale d'avril visant à valider le principe d'une autonomisation de la LFH dans un calendrier à définir. Elle invite tous les membres du comité de direction et, plus largement, des clubs professionnels à engager la réflexion sur les axes prioritaires qui seront à travailler dans le cadre de cet objectif d'autonomisation.

## **VI/ Perspectives Euro 2018**

Suite au courrier signé de Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, présidente du comité d'organisation de l'Euro 2018, invitant les présidents de clubs LFH à désigner l'un des leurs pour siéger au sein du comité de pilotage de l'Euro, Jean-Marie SIFRE indique que l'assemblée générale de l'UPCD1F a désigné Perrine PAUL.

## **V/ Questions diverses**

Trois thèmes sont abordés :

⇒ Prochaines diffusions TV : Camille GUICHARD rappelle les prochaines retransmissions programmées concernant les clubs de LFH :

- sur beIN Sports : 4 matchs de saison régulière du championnat LFH et 3 matchs de poule de Metz en ligue des champions,
- sur l'Equipe : les deux quarts de finale aller et retour de Brest contre Rostov,
- sur Tébéo (avec l'accord de beIN) : Brest-Chambray en saison régulière LFH.

⇒ Dernière journée de la saison régulière : l'article 11 du règlement particulier de la LFH prévoit que la dernière journée se déroule impérativement le samedi à 20h sauf décision contraire de la COC fédérale liée à une diffusion TV ou à un report pour coupe d'Europe. Or, autant cette règle a du sens sur une poule à 12 équipes, autant elle perd son objectif lorsqu'il y a un exempt à la dernière journée. Dans ces conditions, après en avoir débattu, l'unanimité des membres présents et représentés (sauf Christophe MARECHAL qui s'abstient) confirme l'inapplication de cette règle pour la saison 2016-17.

A cet égard, il est précisé qu'à la date du 16/2/2017, 3 conclusions de matchs ont été saisies toutes à des jours ou horaires différents de ceux fixés par le règlement.

⇒ Cécile MANTEL attire l'attention de l'UPCD1F concernant le suivi CMCD de la saison 2016-17. A date, les difficultés recensées pour les clubs de LFH concernent le non-respect du socle Arbitrage (Brest, Chambray, Dijon) et/ou du seuil Arbitrage (Chambray, Dijon, Nantes et Nice). Il est conseillé aux clubs concernés de suivre avec attention leurs obligations afin de prévenir toute sanction sportive en fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 16h45.



Nodjialem MYARO  
Présidente de la LFH